

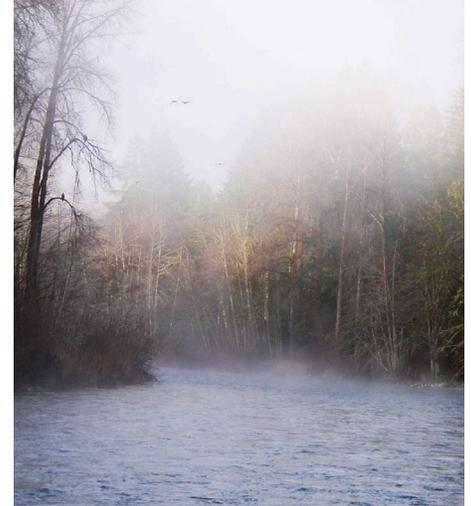
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE GOUVERNANCE PAR BASSIN VERSANT EN COLOMBIE-BRITANNIQUE ET AILLEURS

OLIVER M. BRANDES, PROJET POLIS SUR LA GOUVERNANCE ÉCOLOGIQUE, UNIVERSITÉ DE VICTORIA
MICHELE-LEE MOORE, UNIVERSITÉ DE VICTORIA
RYAN PLUMMER, UNIVERSITÉ BROCK

Recherche effectuée de 2013 à 2014, Rapport publié en février 2016

MESSAGES CLÉS POUR LES DÉCIDEURS

1. Il est essentiel de réaliser et de soutenir des projets pilotes de gouvernance de l'eau à l'échelle des bassins versants.
2. En C.-B., il doit y avoir concertation entre le gouvernement et les groupes d'intérêt public pour l'élaboration du règlement d'application de la nouvelle Water Sustainability Act.
3. La mise en œuvre de la gouvernance par bassin versant nécessite des modèles de financement harmonisés, faisant appel tant à des sources de revenus traditionnelles (p. ex., recettes liées aux permis d'utilisation de l'eau) et non traditionnelles (p. ex., banques d'habitats, investissement socialement responsable).
4. La tenue d'un forum annuel pour les organismes de bassins versants et les gouvernements contribuera au renforcement des capacités et des connaissances aux fins d'améliorer le processus décisionnel à l'échelle du bassin versant.
5. La solution aux effets cumulatifs au sein du bassin versant réside dans l'application d'approches globales.



À QUI EST DESTINÉE CETTE INFORMATION?

- organismes de bassins versants
- industrie
- chercheurs
- gestionnaires des ressources
- décideurs, y compris les Premières nations

QUEL EST L'AXE DE RECHERCHE?

De nouveaux modes de gouvernance de l'eau douce doivent être définis afin de répondre aux pressions constantes qu'exercent la croissance démographique, la pollution et les changements climatiques. Les gouvernements s'adaptent en établissant de nouveaux processus décisionnels, dont la gouvernance collaborative à l'échelle du bassin versant. Ils réorganisent ainsi la prise de décisions en fonction de délimitations géographiques des bassins versants plutôt que politiques. Les praticiens indiquent cependant qu'ils n'ont souvent pas les capacités et les compétences nécessaires pour adhérer complètement à la gouvernance par bassin versant. Le projet vise à cerner les besoins principaux des gouvernements, des titulaires de droits et des parties prenantes et à commencer à y répondre dans la perspective de soutenir la mise en œuvre de cadres décisionnels à l'échelle du bassin versant au Canada.

QUELS SONT LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE?

Le projet a permis de mieux démontrer la nécessité d'implanter la gouvernance collaborative à l'échelle du bassin versant. Des organismes de bassins versants et des décideurs, y compris des Premières nations, ont développé leurs compétences et leurs connaissances et renforcé leurs capacités à collaborer au sein d'un cadre de gouvernance à l'échelle du bassin versant. Les projets pilotes de gouvernance par bassin versant mis en œuvre à la phase 3 du projet devraient vraisemblablement donner lieu à l'adoption concrète de cadres décisionnels à l'échelle du bassin versant, ancrés dans des principes écologiques et soutenus par l'action locale.

QUELLE EST LA MÉTHODE DE RECHERCHE?

Au cours de la phase 1 de la recherche, l'équipe a établi les capacités, les besoins et les priorités de la communauté de l'eau douce en C.-B. et au Canada. Elle a notamment publié des travaux et tenu un atelier d'analyse de la résilience. Dans la phase 2, elle a organisé un forum de trois jours sur la gouvernance par bassin versant qui a réuni quelque 200 délégués (et plus de 75 participants en ligne). Le forum a permis aux participants de partager leurs connaissances, et de redéfinir leur façon d'utiliser, de partager et de respecter nos ressources en eau. La phase 3 est axée sur le soutien à des projets pilotes de gouvernance par bassin versant dans des régions qui, d'un bout à l'autre du pays, souhaitent mettre en œuvre de nouvelles pratiques et processus de gouvernance.

QUELS SONT LES ATOUTS DU PROJET POUR LES DÉCIDEURS?

Pour les décideurs, le projet offre plusieurs avantages liés à l'importance de la collaboration — au sein du gouvernement et entre les ordres de gouvernement, y compris les Premières nations, et avec une diversité de parties prenantes; une compréhension accrue des changements aux cadres de gouvernance en place; une meilleure capacité d'intégrer des facteurs écologiques et sociaux dans les cadres décisionnels.

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, RENDEZ-VOUS À POLISWATERPROJECT.ORG/WATERSHEDS2014 OU ÉCRIVEZ À COMMUNICATIONS@POLISPROJECT.ORG.